



Étudiants / étudiantes – Service de la culture et des loisirs 20 semaines – environ 15 heures / semaine – début 11 février 2019

À propos de Mont-Tremblant :

S'établir à Mont-Tremblant, des choix... peu importe votre

NATURE : bord de l'eau, montagne, milieu naturel, urbain et villageois. Un terrain de jeux à ciel ouvert !

La Ville de Mont-Tremblant déborde d'activités sportives et culturelles : pistes cyclables, de ski de fond, de raquette, de randonnée pédestre, complexe aquatique aréna, circuit d'entraînement pour vélo, course à pied, natation, parc récréatif de vélos, golfs, salles d'exposition, salle de spectacles, bibliothèques, spectacles en plein air, marché d'été et plus encore.

Une ville pour tous avec ses garderies, écoles primaires, école secondaire, Centre collégial, centre de formation professionnelle, Université du 3^e âge.

Changer de NATURE, c'est facile avec le transport en commun de Mont-Tremblant et la carte *Vivre Mont-Tremblant*.

Notre mission :

Ville centre, ouverte sur le monde, ayant à cœur la qualité de vie de ses citoyens et citoyennes, dont la mission est d'offrir des services efficaces, efficients et diversifiés afin d'assurer l'épanouissement et le sentiment d'appartenance.

Elle favorise l'équilibre et l'harmonie dans toutes ses sphères d'intervention.

Elle améliore de façon constante l'expérience Mont-Tremblant et encourage un mode de vie sain et actif.

Elle assure la mise en valeur de son patrimoine naturel, culturel et bâti.

Elle se base sur les principes de développement durable afin d'assurer une économie forte et variée de son territoire.

Description sommaire du poste :

Sous l'autorité des coordonnateurs du Service de la culture et des loisirs et conformément aux lois, règlements et politiques en vigueur, l'étudiant ou l'étudiante effectue les tâches physiques et administratives reliées à l'accueil et à la perception des droits d'entrées des gymnases et des terrains sportifs, à la préparation du matériel, à l'animation des activités, à la tournée de vérification durant les cours de la programmation, au suivi de l'inventaire, à la vérification des équipements et assure un service à la clientèle impeccable.

Cette liste n'est pas restrictive. Dans l'exécution de ses fonctions, l'étudiant ou l'étudiante, Service de la culture et des loisirs effectue toutes tâches connexes.

Exigences :

Savoir

- Être étudiant ou étudiante durant la période d'embauche.
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise à l'oral.
- Détenir une certification en premiers soins est un atout.

Savoir-être

- Être en bonne condition physique.
- Avoir un sens de l'organisation et du suivi.
- Avoir un souci d'un excellent service à la clientèle.
- Être disponible à travailler certains soirs de 18 h à 22 h et le samedi de 10 h à 14 h.

Les personnes intéressées à postuler doivent transmettre leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation avant 16 h 30 le 1^{er} février 2019.

Par la poste :

Service des ressources humaines
Affichage 2019-03-CL
1145, rue de Saint-Jovite
Mont-Tremblant QC J8E 1V1

Par courriel : ressourceshumaines@villedemont-tremblant.qc.ca

Nous vous remercions de votre intérêt pour la Ville de Mont-Tremblant.
Seules les personnes retenues seront contactées.